

Capteur d'ouverture portes/fenêtres

Cet appareil est conçu pour la double protection des huisseries (protection périmétrique) contre l'ouverture et/ou l'effraction. Il dispose en effet d'un premier capteur d'ouverture intégré et d'une entrée pour se raccorder à un autre capteur par fil : ceci permet de protéger tant la partie interne que la partie externe de l'huisserie, en obtenant une plus grande sécurité à égalité de coût. La programmation de l'appareil sur la centrale est simple et immédiate. Le capteur HT se fixe aux montants d'une huisserie, en positionnant l'aimant sur la partie mobile de celle-ci, de manière à ce que son éloignement du corps du capteur déclenche l'alarme. Pour une meilleure sensibilité à l'effraction, il est préférable de fixer le corps de « Sensor » dans la zone de sollicitation la plus probable. D'éventuels capteurs reliés à l'entrée disponible sont gérés de manière autonome : l'entrée dispose de comptage d'impulsions rapides et d'un propre code d'alarme, par suite elle est reconnue par la centrale indépendamment de l'éloignement de l'aimant du corps du capteur.

Caractéristiques d'utilisation

Signalisation de l'ouverture de la fenêtre + signalisation d'effraction et/ou de choc violent + entrée pour un autre capteur passif. Utilisation spécifique pour la protection des huisseries, tant du côté interne que du côté externe. « Sensor » peut être utilisé pour intégrer dans le système sans fil des sondes de différent type, en les reliant à l'entrée NF/NO.

Dimensions (h×l×p)
135,5×31×27,5 mm

Poids
0,12 Kg

Classe d'environnement
2 - Intérieur général

Boîtier
ABS

Certifications



Alimentation

Pile alcaline 9V type 6LR61, permettant une autonomie d'environ deux ans avec une utilisation normale. L'autonomie diminue également sensiblement en cas d'ouvertures fréquentes de l'huisserie.

Autoprotection

Signalisation de l'ouverture de l'appareil et de son arrachement du mur.

Trasmission radio

Double fréquence simultanée DualBand conforme aux normes UE. Portée adéquate à l'utilisation.

Contrôle et test

Une confirmation par LED de la détection a lieu à chaque ouverture. Le système étant en service, le test s'effectue en déclenchant une alarme et en vérifiant la réception dans la centrale.

Fonctionnement

- Alarme pour éloignement de la partie mobile par rapport à la partie fixe, possibilité de signalisation des ouvertures restées ouvertes.
- Alarme pour choc violent ou effraction de l'huisserie, réglée en usine. Même codification que la précédente.
- Alarme pour sollicitation de l'entrée NF/NO sujette au comptage d'impulsions. Codification différente : l'alarme est reconnue par la centrale de façon indépendante.

En plus des alarmes, « Sensor » signale l'effraction au moment où celle-ci est commise ; l'état de marche (supervision) et, s'il y a lieu, l'état de pile faible sont contrôlés toutes les 40 minutes : la centrale met en évidence ces signalisations lors d'une MES et/ou d'une MHS.



Signalisations locales de l'appareil

LED d'alarme/test, qui signale également la pile faible en clignotant rapidement pendant quelques secondes.

Solutions esthétiques

Couleurs blanc ou marron. Pour dissimuler l'appareil en l'intégrant encore plus avec l'environnement, des couvertures en plastique sont disponibles en couleur aluminium et en différentes nuances de bois comme illustré.

